



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement EVD
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

VS

ADS-appel-détresse-service SARL, à Vollèges, CH-
621.4.008.099-2, Ch. de la Laiterie 3, 1941 Vollèges, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 3. 09. 2010. But: toute prestation de services liée à l'assistance, à l'aide et au secours aux personnes seules, handicapées, âgées ou dépendantes (cf statuts). Capital social: CHF 20'000.—. Faits qualifiés: reprise de biens: selon contrat du 03.09.2010 et inventaire au 31.08.2010, sont repris par la société des actifs de CHF 220'000.— de l'entreprise individuelle 'ADS Dettwyler Roland' à Martigny (CH-621.2.001.819-7), en échange desquels une créance de CHF 220'000.— est inscrite en la faveur du titulaire au passif du bilan. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir statuts. Organe de publication: FOSC. Communications aux associés: par écrit ou courriel. Selon déclaration du 03.09.2010, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Personnes inscrites: Dettwyler, Roland, de Reigoldswil, à Martigny, associé-gérant et président, avec signature collective à deux, pour 70 parts sociales de CHF 100.—; Moulin, Christophe, de Vollèges, à Martigny, associé et gérant, avec signature collective à deux, pour 70 parts sociales de CHF 100.—; Fallet, Marie-Pierre, de Vollèges et Dombresson, à Vollèges, associée-gérante et secrétaire, avec signature collective à deux, pour 60 parts sociales de CHF 100.—.

Registre journalier no 2062 du 15.09.2010 / CH-621.4.008.099-2 / 05819972

